François Hollande est en train de tirer des chèques en blanc sur le compte de son successeur

écrit par Maxime | 14 octobre 2016

Issu de la Cour des comptes, il sait peut-être mieux compter que rédiger ou s'exprimer publiquement…
La preuve :

http://www.lepoint.fr/economie/cour-des-comptes-les-bombes-a-retardement-de-francois-hollande-29-06-2016-2050431_28.php

Extrait : c'est surtout pour la suite, de 2017 à 2019, que la Cour des comptes s'inquiète. À moins de se succéder à lui-même, François Hollande est en train de tirer des chèques sur le compte de son successeur. Non seulement la trajectoire budgétaire présentée en avril ne détaille pas les économies nécessaires l'année prochaine – le gouvernement renvoie à la loi de finances de l'automne –, mais, en plus, les vannes de la dépense publique sont à nouveau grandes ouvertes. La hausse programmée des dépenses militaires, les mesures annoncées en début d'année en faveur de l'emploi et des jeunes, l'atténuation de l'effort demandé aux communes et surtout l'augmentation de la masse salariale de l'État devraient à elles seules générer 0,3 point de PIB de dépenses en plus en 2017, et encore davantage ensuite !

http://www.atlantico.fr/decryptage/quand-cour-comptes-revele-comment-francois-hollande-transforme-300-millions-euros-economies-en-15-milliards-philippe-

crevel-2711527.html

Extraits :

Atlantico : Selon le rapport de la Cour des comptes publié ce mercredi 25 mai 2016 relatif à la gestion du budget de l'Etat en 2015, le déficit budgétaire aurait reculé de 15 milliards d'euros par rapport à 2014, mais seuls 0,3 milliards sont attribuables à des économies réelles. Comment l'explique-t-on ? Dans quelle mesure peut-on parler d'efforts en trompe-l'œil, le cas échéant ?

Philippe Crevel : La Cour des comptes insiste sur le fait que la rigueur revendiquée par le gouvernement n'est pas exactement au rendez-vous. Entre le chiffre affiché par celui-ci il y a quelques semaines (15 milliards) et celui calculé par la Cour des comptes (0,3 milliard), il y a un écart conséquent. Cela résulte premièrement du fait que la Cour des comptes sort de sa comptabilité les engagements qu'a la France en matière européenne. Or, en 2014 nous avons doté le mécanisme européen de stabilité financière (MESF), qui vient en aide aux Etats. Cela ne s'est pas produit en 2015*. De facto*, il y a donc eu moins de dépenses à cet égard… Cependant, il s'agissait là d'une dépense exceptionnelle en 2014, qui n'avait donc évidemment pas à être prise en compte à titre de base de comparaison. Un autre aspect primordial dans l'explication est celui des programmes d'investissements exceptionnels (eux aussi !) qui ont grévé 2014 plus que cela n'était prévu, comme ce fut le cas en 2010. Il s'agit de programmes qui durent dans le temps : les fameux emprunts pour l'investissement. Là encore, si on retranche les coûts exceptionnels, il est clair que le gouvernement a fait très peu d'efforts en 2015.

Pire que cela en vérité, puisque la Cour des comptes note que les dépenses du budget général sont supérieures de 400 000 millions d'euros, dès lors qu'elles sont comparées aux prévisions. De même, à l'inverse de ce qui a été dit, les embauches de fonctionnaires sont en nette hausse par rapport à ce qui avait été prévu. Ce qui signifie évidemment que les dépenses courantes ont fortement augmenté, quand bien même le gouvernement bénéficiait d'un contexte très favorable puisqu'il a gagné 2 milliards d'euros sur le service de la dette, relativement au paiement des intérêts. C'est pourquoi notre Cour des comptes juge que l'année 2015 n'est pas une année aussi saine budgétairement que certains le prétendent dans l'exécutif.

[…]

Néanmoins, demeure un petit accroc : le gouvernement multiplie les cadeaux fiscaux, les cadeaux électoraux et les dépenses. Et pour cause, les échéances électorales de

2017 arrivent à grand-pas... Tout cela a contraint Bercy à demander un nouveau plan de réduction des dépenses de 2 milliards d'euros. **Cependant, on voit clairement que le navire de l'Etat prend l'eau de toute part… Rien ne dit que nous arriverons à bon port. Avec des artifices signalés (les taux d'intérêts historiquement bas, le transfert d'une partie des charges sociales sur les collectivités locales, un certain jeu de bonneteau entre l'Europe, les collectivités et l'Etat…) nous n'arrivons qu'à peu près à parvenir à l'alignement**. Tout cela risque de se compliquer. Mais le gouvernement espère le retour de la croissance, qui finit (enfin !) par arriver, bien que modeste. Il lui sera possible de jouer dessus.

Comment expliquer une telle situation ? Quelles sont les causes réelles qui ont conduit le gouvernement à de tels résultats ?

L'abandon de la revue générale des finances publiques, mise en place par Nicolas Sarkozy, est probablement la première des raisons. Derrière celle-ci s'organisait un processus réel de rationalisation des dépenses publiques, qui a été abandonné en 2012. Cela constitue évidemment une très grosse incitation à reprendre le chemin des dépenses. L'embauche, en parallèle, d'un certain nombre de fonctionnaires (notamment à l'Education nationale), couplée à un « petit » laisser-aller sur les dépenses courantes qui, au fur et à mesure des années, entraîne de « légers » dérapages et l'abandon de la feuille de route décidée originellement. En outre, François Hollande n'a pas été en mesure de réformer réellement les structures publiques. Qu'il s'agisse du ministère de l'Education nationale, de Bercy… Tout ceci contribue à l'explication. Enfin, les dépenses militaires, liées aux interventions françaises et à la lutte contre le terrorisme, grèvent également les dépenses, sans avoir pour autant été prévues au préalable.